

Service émetteur : CQ	 <p style="text-align: center;">centre ressources autisme NORD - PAS DE CALAIS</p> <p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE REUNION</p>	Page : 1/4
Référence : QUAL/FE/CRA/012		Créé le : 20/01/2014
Version : 02		Actualisé le : 17/02/2021

Intitulé : CONSEIL D'ORIENTATION STRATEGIQUE DU CRA NPDC

Date : 07 octobre 2024 de 17h à 19h dans les locaux du Centre ressources autisme et en visioconférence

Collège 1 - Représentants des personnes avec TSA ou leurs familles-représentants légaux :

Présents :

- ✓ un représentant de l'Association Opale Autisme 62
- ✓ un représentant de l'Association ISRAA (visio)
- ✓ un représentant de l'Association des Papillons Blancs d'Hazebrouck
- ✓ un représentant de l'Association l'ASS des AS (visio)

Excusés :

- ✓ un représentant de l'Association l'ASS des AS
- ✓ un représentant de l'Association Le Mouton à 5 pattes

Collège 2 - Représentants des professionnels représentant les domaines du diagnostic des personnes présentant un TSA, de la gestion des établissements et services sociaux et médico-sociaux, du secteur de la petite enfance, de l'éducation nationale, de la formation des professionnels ou de la recherche :

Présents :

- ✓ La direction IME et SESSAD, Association Autisme et Familles
- ✓ La direction du service d'appui et de soutien aux projets TSA et de l'IME LOUIS FLAHAUT de Lievin. La Vie Active (visio)
- ✓ Deux chargées de mission du rectorat de Lille

Excusés :

- ✓ Un docteur de l'EPSM des Flandres
- ✓ Un responsable régional de l'offre de services. APF France Handicap

Absents :

- ✓ La directrice de pôle. La Croix Rouge Française
- ✓ Un représentant de l'IRTS Loos
- ✓ La directrice adjointe, SAMSAH TSA, Trait d'Union

Représentants du personnel du CRA et de son organisme gestionnaire :

Présente :

- ✓ un représentant du CRA NPDC

Excusée :

- ✓ La Présidente du GCMS du CRA

Au titre du CRA :

Présente :

- ✓ La directrice du centre ressources autisme NPDC

Secrétaire de séance : un représentant du COS

Service émetteur : CQ	 <p>centre ressources autisme NORD - PAS DE CALAIS</p> <p>COMPTE RENDU DE REUNION</p>	Page : 2/4
Référence : QUAL/FE/CRA/012		Créé le : 20/01/2014
Version : 02		Actualisé le : 17/02/2021

L'ordre du jour est le suivant :

- Validation du relevé de conclusions du COS du 17 juin 2024
- Simplification du parcours diagnostique : présentation des outils
- Projets/actions menées pour les étudiants en études supérieures : présentation, échanges et avis
- Evaluation externe du CRA : présentation des travaux pilotés par le GNCRA sur le référentiel d'évaluation
- Présentation de la feuille de route nationale/régionale de la stratégie : recueil des besoins concernant les parcours et des besoins en formation
- Le déménagement du CRA

Un tour de table est effectué : nous accueillons 2 nouvelles représentantes du Rectorat de Lille en remplacement.

Approbation du relevé de conclusions du 17 juin 2024

Aucune observation n'est exprimée. Le relevé de conclusion du 17 juin 2024 est donc approuvé.

Simplification du parcours diagnostique : présentation des outils par un représentant du CRA

- A destination des personnes concernées :

Présentation d'un nouveau visuel concernant la lisibilité du « parcours diagnostique adulte »
Ce visuel a été élaboré avec l'équipe ressources du centre de documentation du CRA et l'Equipe Mobile Appui 2^{ème} Ligne (EMA2L)

(partant du constat que le CRA est régulièrement interpellé pour les plus de 16 ans sans Trouble du Développement Intellectuel (TDI) et qu'il n'existait pas d'outil lisible pour l'utilisateur.)

Afin de rendre lisible ce parcours, le groupe de travail a créé une plaquette avec un message clé : « il faut avoir un médecin psychiatre référent »

<https://cra-npdc.fr/ou-se-faire-diagnostiquer/>

Sur cette plaquette, un QR code renvoie sur le site internet du CRA et une foire aux questions.

Cette plaquette est en ligne depuis début septembre.

Désormais pour toutes les demandes de diagnostic arrivant par mail, une « réponse-type » a été créée avec les explications de la démarche et le flyer.

- Pour les professionnels :

Le même groupe de travail a créé une autre plaquette en trois parties.

La plaquette est sur le site internet également.

<https://cra-npdc.fr/lappui-aux-professionnels-generalites/>

Ce sont des outils simplifiés, vulgarisés qui répondent à un besoin.

Ce travail de communication va en faveur du repositionnement du CRA en 3^{ème} ligne, tout en proposant un appui au diagnostic par l'équipe EMA2L.

Service émetteur : CQ	 <p>centre ressources autisme NORD - PAS DE CALAIS</p> <p>COMPTE RENDU DE REUNION</p>	Page : 3/4
Référence : QUAL/FE/CRA/012		Créé le : 20/01/2014
Version : 02		Actualisé le : 17/02/2021

Projets/actions menées pour les étudiants en études supérieures : présentation, échanges et avis : présentation par un représentant du CRA

Présentation du programme Atypie Friendly : programme national qui œuvre à la construction d'un enseignement supérieur inclusif, pour les étudiants et personnels présentant un trouble du neuro-développement : autisme, trouble du déficit de l'attention, troubles dys. Il s'inscrit dans la stratégie nationale pour les troubles du neuro-développement (TND).

Le CRA et l'Université de Lille travaillent en collaboration étroite.

L'objectif principal c'est l'inclusion des étudiants avec un TND dans l'enseignement supérieur et leur accompagnement vers une insertion sociale et professionnelle.

A ce jour plus de 25 établissements sont partenaires de ce programme en France.

<https://atypie-friendly.fr/>

Présentation des ressources existantes pour les étudiants, les enseignants et personnels de l'enseignement supérieur, les aidants et les employeurs.

Présentation des actions menées avec l'université de Lille et le Bureau de Vie Etudiante Handicap (BVEH)

Le CRA participé le 1^{er} octobre à une conférence au campus de Pont de Bois : « Etudes supérieures et TND : des conseils pour réussir son parcours universitaire »

En complément du programme Atypie Friendly des projets sont en cours de réflexion :

- la construction d'un programme ETP TSA adultes
- la création d'un PCPE (pôle de compétences et de prestations externalisées) qui va concerner l'extra pédagogique (le programme Atypie Friendly concernant le pédagogique)

Un représentant du CRA nous présente le PCPE de Montpellier et ses missions : intervention au sein de l'université, sur le lieu de stage, ... Il s'agit d'un accompagnement qui répond aux besoins de l'étudiant, avec une réponse souple et adaptée dans une visée inclusive

Le PCPE dispose de places d'urgences ce qu'a pas un SAMSAH. A Montpellier le PCPE a 30 places. L'équipe se compose d'un psychologue coordo, d'un psychomot, d'un assistant social, d'un éducateur spécialisé, d'un infirmier et d'un chargé d'insertion professionnelle.

Evaluation externe du CRA : présentation des travaux pilotés par le GNCRA sur le référentiel d'évaluation

Report de l'évaluation externe au 1^{er} trimestre 2025 accordé par l'ARS (pour cause de déménagement) Pour rappel, le référentiel d'évaluation n'est pas adapté au regard des missions d'un CRA.

Des travaux ont été engagés par le GNCRA qui montrent que 68 critères (sur environ 800) ne concernent pas les CRA. Ces travaux ont été partagés avec l'ARS et la HAS.

Les dossiers de mise en concurrence des cabinets d'évaluation certifiés ont été envoyés.

Service émetteur : CQ	 <p style="text-align: center;">centre ressources autisme NORD - PAS DE CALAIS</p> <p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE REUNION</p>	Page : 4/4
Référence : QUAL/FE/CRA/012		Créé le : 20/01/2014
Version : 02		Actualisé le : 17/02/2021

Présentation de la feuille de route nationale/régionale de la stratégie : recueil des besoins concernant les parcours et des besoins en formation

L'objectif de ce **COPIL régional** tous TND, piloté par l'ARS, est de produire en lien avec la stratégie nationale un parcours idéal de la personne, et à partir de cette modélisation identifier les freins et les leviers.

4 groupes de travail ont été mis en place :

- GT parcours enfant : 2 réunions ont déjà eu lieu à l'ARS. Elaboration du parcours idéal du repérage jusqu'à l'accompagnement.
- GT formation : débute le 08 octobre 2024. Enjeu : définir un plan de formation régional.
- GT parcours adultes : les dates sont programmées également, pas encore démarré
- GT données et connaissances : dates non programmées

Tous les acteurs concernés font partie de ces groupes de travail.

La feuille de route nationale de la stratégie pour le GNCRA priorise les points suivants :

- Accélération de la mesure de repérage des adultes (mesure 12) : Etat des lieux CRA et ARS. Groupes de Travail des régions pilotes. RETEX (Retour d'expériences) prévu en octobre 2024 Perspectives d'évolution de la mesure arbitrées
- Lancement mesure de repérage des enfants (mesure 13) : Phase de cadrage engagée Création d'un kit concret. Méthodologie de pré-repérage. Mesures de post-repérages
- Structuration d'une filière diagnostique
- Amélioration des délais d'accès au diagnostic
- Amplification des actions de formation
- Outiller les CRA de(s) système(s) d'information
- Création d'un guide à destination des professionnels de santé mentale (volet 1 : repérage diagnostique, volet 2 : accompagnement)
- Mise en place de RCP (réunions de concertation pluridisciplinaires) et interventions
- accompagner les CRA dans le déploiement des programmes ETP : création d'un kit ETP, cartographie des offres de formations et de programmes, animation de réseau.

Le déménagement du CRA

Les travaux n'ont pas de retard, fin estimée au 31 octobre 2024.

La date du déménagement est fixée au 21 et 22 novembre 2024.

Nouvelle adresse : 255 rue Nelson Mandela – 59120 LOOS.

Pour information, le projet de la salle Autimmerive n'a pas été retenu par une association pour le financement en appel à projets.

La présidente précise que le COS a été élu pour 3 ans jusqu'en avril 2025.

La prochaine réunion du COS 2025 sera proposée par mail.